



FRANCE – QUÉBEC : UN PARTENARIAT NÉCESSAIRE

Compte rendu de la 17^{ème} rencontre alternée du groupe interparlementaire d'amitié France – Québec

22 au 26 septembre 2025

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France – Québec, conduite par son président, M. Rémy Pointereau, et composée de Mme Sabine Drexler, M. Louis-Jean de Nicolaÿ et de Mme Jocelyne Antoine, s'est rendue à Québec et à Chicoutimi du 22 au 26 septembre 2025.



*Les parlementaires québécois et français
des groupes d'amitiés*

I.- Un gouvernement de la CAQ remanié pour se relancer

Longtemps marquée par une alternance entre le camp fédéraliste (le Parti Libéral du Québec) et le camp souverainiste (le Parti Québécois), la vie politique au Québec a connu une recomposition avec l'arrivée au pouvoir de la Coalition Avenir Québec (CAQ, parti de centre-droit).

La CAQ dispose de la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale du Québec avec 83 députés, après avoir remporté les élections de 2022 avec 41 % des suffrages. Reconduit aux responsabilités fédérales du 28 avril 2025 au Canada, le Parti libéral du Québec (PLQ), avec 20 sièges, constitue l'opposition officielle.

Deux autres formations sont dans l'opposition : Québec Solidaire (QS), avec 12 députés, et le Parti Québécois (PQ) qui, avec 6 députés, a doublé sa représentation en remportant trois élections partielles. Trois députés sont indépendants et un siège est vacant. Comme l'a souligné **Mme Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec**, dans l'entretien qu'elle a accordé à la délégation sénatoriale, 45 % des députés sont des femmes, « *sans aucune disposition législative contraignante* ».

Alors que des **élections** auront lieu en **octobre 2026**, la CAQ connaît depuis l'été 2023 une baisse de popularité (17 % d'intentions de vote en cas d'élections, contre 35 % pour le PQ en août 2025, et 25 % pour le PLQ). Confronté à ces difficultés, le Premier ministre François Legault a **remanié son gouvernement le 10 septembre 2025**, avec cinq nouveaux ministres, prolongeant la suspension des travaux parlementaires jusqu'au 30 septembre. L'accent est mis sur l'allègement du fardeau administratif, avec des coupes annoncées dans la bureaucratie, afin de favoriser le développement économique ; sur la sécurité et la laïcité, avec l'annonce d'un projet de loi pour interdire les prières de rues ; sur la réforme du système de santé, sur la lutte contre l'immigration. Abandonné un temps, le « troisième lien », tunnel qui relie Québec et

Lévis au tracé encore indéfini, avec des coûts difficiles à prédire, est revenu à l'agenda du programme de la CAQ.

La délégation sénatoriale a eu un entretien avec **M. Paul Saint-Pierre Plamondon**, chef du PQ depuis octobre 2020, qui a estimé que les prochaines échéances électorales seraient décisives pour l'identité francophone du Québec. Il a indiqué sa ferme intention de proposer un troisième référendum sur l'indépendance du Québec, après les échecs de 1980 et 1995.



La délégation et les députés du Parti Québécois

La délégation sénatoriale s'est également rendue à l'Hôtel de Ville de Montréal, où elle a rencontré **Mme Martine Musau Muele**, présidente du conseil municipal.

Chaque arrondissement de Montréal possède son propre conseil. Ce dernier assume des compétences locales comme les loisirs, les matières résiduelles et l'urbanisme. Il regroupe le maire de l'arrondissement et des conseillers dits « de ville » et « d'arrondissement ». Contrairement aux conseillers de ville, les conseillers d'arrondissement ne peuvent pas siéger au Conseil municipal de Montréal. Le Comité exécutif, présidé par Mme Émilie Thuillier, composé d'élus en provenance du Conseil de ville de Montréal, a comme responsabilité d'appliquer et d'exécuter les décisions prises par les élus, afin de gérer l'administration municipale de Montréal. La ville dispose d'un statut particulier parmi les 1 101 communes du Québec avec une opposition officielle. Un conseil métropolitain agrège les communes proches et gère la sécurité et la lutte contre l'incendie.

La principale préoccupation de la municipalité québécoise est le **logement**, avec un retard important de construction dans le parc social, le Québec ayant gagné 700 000 habitants en

deux ans et avec une forte augmentation de l'itinérance (sans domicile fixe), accentuée depuis la fin de la pandémie et concernant 3 000 à 4 000 personnes à Montréal. Les classes moyennes apparaissent comme les oubliés de la politique du logement québécoise, qui se focalise sur le parc social. Malgré cette tension, la ville ne renonce pas à atteindre la neutralité carbone, en développant les transports publics et les pistes cyclables, sans pour autant mettre en place des Zones à faible émission (ZFE).



La délégation et la présidente du conseil municipal de Montréal

En matière de **sécurité**, la fracture entre la police et les minorités est combattue par des programmes de sensibilisation à la vie quotidienne des personnes auprès desquelles les forces de l'ordre interviennent. Seule la Société québécoise du cannabis (SQDC) a le droit de vendre du cannabis au Québec aux adultes de plus de 21 ans ; sa possession est plafonnée et sa consommation est interdite en public.

II.- L'économie québécoise : Québec se tourne vers l'Europe

La première session de travail de la 17^e rencontre parlementaire franco-québécoise a concerné **les enjeux commerciaux globaux**, avec une présentation par le professeur titulaire en droit international économique à la Faculté de droit et à l'École supérieure d'études internationales (ESEI) de l'Université Laval, Richard Ouellet.

Le Canada partage avec les États-Unis près de 9 000 km de frontière et ses échanges bilatéraux atteignent 640 milliards d'euros : les chaînes de valeur économique sont très intégrées. Les propos de Donald Trump voulant faire du

Canada le 51^e État américain ont provoqué un soutien affiché du Québec à l'Etat fédéral canadien, alors, que lors des deux guerres mondiales, le Québec avait refusé la conscription réclamée par Ottawa pour renforcer les Alliés. Cela a également contribué à l'échec des conservateurs aux élections fédérales d'avril 2025, à la victoire inattendue des libéraux et au recul des indépendantistes du Bloc québécois.

Citant « *Destined for war* » de Graham Allison (2019), M. Ouellet a rappelé que dans les seize cas dans l'histoire, où une puissance montante a défié une puissance dominante, le résultat fut la guerre dans douze de ces cas. Les Etats-Unis essaient de tisser des alliances afin de maintenir leur leadership face à la Chine. Cependant, face à la volonté d'annexion émise par le président Trump, la population québécoise soutient une bascule vers l'Europe, qui ne nie pas le changement climatique, ne combat pas l'émancipation des femmes et n'affaiblit pas la démocratie.

Puis la délégation sénatoriale, accompagnée par **M. Luc Provençal**, député (CAQ) de la circonscription provinciale de Beauce-Nord depuis 2018, s'est rendue à Chicoutimi à la **Société de la Vallée de l'Aluminium**, qui réunit les opérateurs économiques du secteur, et s'est entretenue avec sa directrice générale, Mme Liliane Savard.



La délégation à la Société de la Vallée de l'aluminium

En 2023, le Canada était le quatrième producteur d'aluminium (de première fusion) au monde et 90 % de sa production est située au Québec. La délégation a ainsi visité **Arvida**, ville industrielle spécifiquement créée pour les besoins de la compagnie Alcoa (devenue ensuite Alcan puis Rio Tinto Alcan), qui y a installé une importante usine de production d'aluminium, longtemps la plus grande du monde, dont les 270 premières résidences, en partie en aluminium, ont été construites en 135 jours. La ville a été classée en 2018 comme site patrimonial du Québec.

La hausse des droits de douane américains impacte fortement les secteurs de l'acier, dont les trois quarts de la production sont exportés et de l'aluminium (importé à 93 % aux Etats-Unis).

Les ressources en terres rares et l'hydroélectricité intéressent également le président américain. Cette hausse a entraîné, en mars, une riposte canadienne imposant un droit de douane de 25 % sur l'électricité exportée de l'Ontario, qui dessert 1,5 million d'habitants dans les États du nord des Etats-Unis (Maine, Michigan et New York), conduisant D. Trump à renoncer à une nouvelle surenchère.

Les tensions canado-américaines ont aussi des impacts sur le tourisme, avec des annulations de séjour des Québécois et un *boycott* de certains produits américains, telles que les boissons.

La guerre commerciale et la mise sous contrainte du Canada par l'étouffement de son économie désorganise profondément les chaînes de valeurs, étroitement imbriquées jusqu'à présent. L'aluminium effectue ainsi plusieurs allers-retours entre les deux pays entre la matière brute et les produits finis. La moitié de l'aluminium utilisé aux Etats-Unis vient du Canada. Comme les Etats-Unis consomment près de huit fois plus que ce qu'ils produisent en métal primaire, les prix devraient fortement augmenter, conduisant l'aluminium québécois à trouver d'autres débouchés et à se tourner vers l'Europe. De leur côté, les Etats-Unis construisent des laminoirs excédant les capacités nord-américaines et recyclant de l'aluminium européen.

Ce contexte commercial difficile s'accompagne d'une réduction de l'immigration économique. Par ailleurs, le gouvernement fédéral canadien a décidé en 2024 de réduire de plus d'un tiers (35 %) le nombre de permis d'études accordés aux étudiants étrangers, ce plafond étant ensuite abaissé de 10, alors que le Québec vient d'instaurer pour la première fois des quotas d'étrangers autorisés à venir y suivre leurs études. Avec des frais d'inscription limités à 9 000 \$ annuellement, les Français bénéficient d'un régime d'exception, les autres étudiants s'acquittant de droits d'inscription deux à trois fois plus élevés que les Canadiens (20 000 \$). Le coût annuel pour le Québec représente 187 millions en 2023-2024.

Le Québec reçoit dix fois plus de Français qu'il n'envoie de Québécois dans l'enseignement supérieur français. Cependant, les Français constituent une portion non négligeable de l'immigration permanente au Québec (14 % en moyenne de 2019 à 2023).

III.- L'impact des écrans sur la santé des jeunes, une préoccupation commune

La seconde session de travail a porté sur l'impact des écrans sur la santé des jeunes. Ce sujet a été traité par le Sénat dès 2018 avec la proposition de loi de Mme Morin-Desailly, jamais examinée par les députés, complété par une proposition de résolution européenne du 10 juin 2025, ainsi qu'à l'Assemblée nationale, avec une initiative concurrente avec la proposition de loi adoptée le 19 janvier 2023.



La délégation et les députés québécois de la commission spéciale

La France a adopté la loi n° 2023-566 du 7 juillet 2023 visant à instaurer une majorité numérique et à lutter contre la haine en ligne. Elle prévoyait l'obligation pour les réseaux sociaux de refuser l'inscription à leurs services des enfants de moins de 15 ans, sauf si un des parents avait donné son accord, par le biais de dispositifs de vérification d'âge.

Ces dispositions ne sont cependant jamais entrées en vigueur, en raison d'un problème de conformité au droit de l'Union européenne.

Au Québec, 95 % des jeunes de 6 à 12 ans utilisent des appareils électroniques et se servent de trois appareils différents en moyenne. L'Assemblée nationale du Québec a donc créé en juin 2024 une [commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes](#). Son rapport du 24 mai 2025, propose 56 recommandations, qui rejoignent celles des parlementaires français, les enjeux sanitaires étant identiques. Le rapport met l'accent sur la nécessité de proposer aux jeunes davantage d'aires de jeux et de leur proposer une large gamme d'activités.



Composition de la délégation



M. Rémi POINTEREAU

Président du groupe

Sénateur du Cher
(Les Républicains)



Mme Sabine DREXLER

Vice-présidente

Sénateur du Haut-Rhin
(Les Républicains)



M. Louis-Jean de NICOLAY

Vice-président

Sénateur de la Sarthe
(Les Républicains)



Mme Jocelyne ANTOINE

Vice-présidente

Sénatrice de la Meuse
(Union Centriste)

Composition du groupe d'amitié : https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_602.html